



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île-D'Orléans, séance ordinaire du 21 novembre 2017, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 20 h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron , maire.

Sont présents:	Claude Rousseau	Conseiller
	Mme Caroline Turgeon	Conseillère
	M. François Pichette	Conseiller
	Mme Nathalie Vézina	Conseillère
	M. Alain Dion	Conseiller
	M. Patrick Noël	Conseiller

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée. Le directeur général adjoint M. Nicolas St-Gelais est aussi présent.

ASSERMENTATION SOLENNELLE DES ÉLUS

Je, Sylvain Bergeron, maire, et les conseillers (ères) M. Claude Rousseau, M. François Pichette , Mme Caroline Turgeon, Mme Nathalie Vézina, M. Alain Dion et M. Patrick Noël :

déclaront sous serment que nous exercerons nos fonctions avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi et du Code D'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Pierre de l'île- D'Orléans et que nous nous engageons à respecter les règles de ce code applicables après la fin de notre mandat.

Assermenté devant le directeur général/secrétaire-trésorier à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, le 21 novembre 2017.

Le maire et les conseillers(ères) ont été assermentés suivant leur proclamation comme élus dans le délai prescrit avant la séance du conseil.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h05 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal
 - a) 2 octobre 2017, 20h00
4. Administration générale
 - a) Serment des membres du conseil (début)
 - b) Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MR C DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution
ou annotation

- c) Formation sur l'éthique et la déontologie, rôle et responsabilités des élus et DG
 - d) Avis de motion et projet de règlement : Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - e) Formation : Projet de loi 122
 - f) Demande de subvention : Bibliothèque
5. Sécurité publique
- a) Demande d'aide financière : Formation pompier
6. Transport
- a) Acceptation de soumission : Trottoir Côte du pont
7. Hygiène du milieu
8. Santé et bien-être
9. Aménagement, urbanisme et développement
- a) Projet d'illuminations : Propositions de Leblanc Illuminations
10. Loisirs et culture
11. Correspondance
- a) Vente de fromage au profit de la Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans
 - b) Félicitations de l'Association des directeurs municipaux du Québec
 - c) Demande de subvention : CO.R.V.É.
 - d) Renouvellement de l'espace publicitaire : Feuillet paroissial
 - e) Invitation : La soirée des Prix de l'Île
 - f) Lettre d'un pompier
 - g) Souper de Noël de la Fadoq
 - h) Commandite de la Fadoq
 - i) Lettre de remerciement du Chœur d'Érika
12. Suivi des dossiers des élus
13. Divers
- a) Engagement d'un surveillant de la patinoire
 - b) Dossier M. Pierre Godbout
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

2129-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution
ou annotation

2130-2017

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 en ajoutant à la résolution 2122-2017 (pour la course court totoune).

ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

Le directeur général dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil suivant : M. Sylvain Bergeron (Maire), Caroline Turgeon, Alain Dion, Patrick Noël, Claude Rousseau, François Pichette et Nathalie Vézina.

b) Formation des membres du conseil sur l'éthique et la déontologie rôles et responsabilités des élus et DG

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire à la formation sur le code d'éthique et de Déontologie M. Patrick Noël ainsi que d'autres membres qui voudrait y assister et de l'offrir aux élus des autres municipalités et de rembourser les frais de déplacement de nos élus selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE.

c) Avis de motion et projet de règlement : Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Je, Alain Dion, conseiller, donne avis de motion, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le règlement 444-2017 (Règlement adoptant un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux)

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Instructions sont, par les présent, données au directeur général/secrétaire-trésorier de préparer ou de faire préparer toutes les procédures requises. *

Voir projet de règlement en annexe 2 (diapo 65)

e) Formation : projet de loi 122

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire le directeur général adjoint, M. Nicolas St-Gelais à la formation sur le projet de Loi 122.

ADOPTÉE.

2132-2017



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

2133-2017

f) Suivi de la demande de subvention de la Bibliothèque au programme Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter la demande de subvention de la bibliothèque au volet Fonds des petites collectivités et de l'engagement de la municipalité à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant.

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

a) Demande d'aide financière (subvention) : formation des pompiers

Reporté

b) Démission de Sylvain Murray à titre de lieutenant, par contre il garde son poste de pompier.

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Acceptation de soumission : trottoir côte du Pont

Considérant que nous avons demandé à six soumissionnaires des prix pour la construction du trottoir:

Excavation Lafontaine
Allen Wilfrid Cie Ltée
Excavation JF Caron Inc.
Construction Citadelle Inc.
Laval Construction Inc.
Les Entreprises Gosselin Tremblay

Considérant qu'il y a un seul soumissionnaire conforme Les Entreprise Gosselin Tremblay ;

Considérant qu'une partie du projet est financé par le programme d'aide à l'amélioration locale de la voirie ;

2134-2017

Sur proposition du conseiller M. Patrick Noël et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu sur division des conseillers présents d'accepter les travaux de voirie selon la soumission présentée au montant de 42 425\$ plus taxes pour la construction du trottoir d' 1,5 mètres de large et d'approximativement 98,5 mètres de long sur une section de la côte du Pont en partant du stationnement de la Caisse populaire jusqu'au Garage Ferland.

ADOPTÉE SUR DIVISION 4 POUR ET 3 CONTRE, LE MAIRE AYANT VOTÉ.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Projet d'illuminations : Propositions de Leblanc Illuminations
Annuler

10. LOISIRS ET CULTURE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

11. CORRESPONDANCE

Dépôt de la liste de la correspondance

Le maire fait la lecture de la correspondance.

2135-2017

a) Vente de fromage au profit de la Maison des Jeunes de l'île d'Orléans

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter le coffret 5 fromages à 30\$ et le coffret 4 fromages à 25\$. **ADOPTÉE.**

b) Félicitations de l'Association des directeurs municipaux du Québec

L'association des directeurs généraux du Québec souligne l'élection du maire.

2136-2017

c) Demande de subvention : C.O.RV.É.

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Patrick Noel, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 400\$ pour la Guignolée.

ADOPTÉE.

2137-2017

d) Renouvellement de l'espace publicitaire : Feuilleton paroissial

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100\$

ADOPTÉE.

e) Invitation : la soirée des Prix de l'île

Prendre deux cartes plus le maire au coût de 40\$ chacune.

2138-2017

f) Souper de Noël de la Fadoq

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre 10 cartes à 30\$.

ADOPTÉE.

2139-2017

g) Commandites Fadoq

Sur proposition du conseiller M. Patrick Noel et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 250\$ à l'organisation de la Fadoq.

ADOPTÉE.

h) Nous avons reçu une lettre de remerciement du Chœur D'Érika

12. Suivi des dossiers des élus

a) Sur les activités mensuelles de la MRC.

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

Les conseillers(ères) présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

13. Divers

a) Engagement d'un surveillant de patinoire

2140-2017

Sur proposition du conseiller M. Patrick Noël et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de créer un poste temporaire de surveillant de patinoire pour un montant approximatif de 5000\$ annuellement.

ADOPTÉE.

b) Dossier de M. Pierre Godbout

Le dossier est remis aux conseillers.

14. PERIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC.

La période de question commence à 20h35 et se termine à 20h47

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :

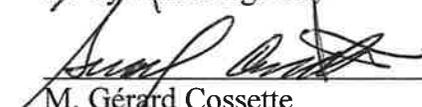
2141-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 20h47

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette

Directeur général/secrétaire- trésorier